Annexe 3 : 2nd degré

# Thème : Scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives.

Identifiant : 18NDGS6001

Titre : Scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales en lycée professionnel bénéficiant du dispositif ULIS : du parcours de formation à l’insertion professionnelle.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates : semaine du 19 novembre 2018 au 23 novembre 2018 et semaine du 3 juin au 7 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 25 personnes.

Public visé : Coordonnateurs d’Ulis, enseignants titulaires du 2CA-SH ou du Capa-SH - enseignants du 2d degré, conseillers principaux d’éducation, chef de travaux, conseillers d’orientation-psychologues.

Objectifs de formation :

- cerner les problématiques particulières des jeunes présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales et leur répercussions sur l’élaboration de leur parcours de formation au LP ;

- approfondir la réflexion sur la construction de parcours de formation au lycée en vue de l’insertion professionnelle de ces jeunes et les éléments en jeu dans une transition psychosociale ;

- réfléchir au processus d’évaluation et de certification (utilisation d’un référentiel professionnel de CAP pour personnaliser les parcours) ;

- identifier l’apport des dispositifs déployés dans leur accompagnement au lycée et notamment repérer les réponses adaptées que peut apporter l’ULIS ;

- connaître et travailler avec les différents acteurs concernés par la formation et l’insertion de ces jeunes ;

- explorer les diverses perspectives d’accès vers l’emploi.

Contenus proposés :

- la politique actuelle de scolarisation et de formation professionnelle des adolescents présentant des troubles cognitifs ou mentales ;

- le repérage des besoins particuliers, l’évaluation des compétences ;

- la construction d’outils pour organiser, élaborer et accompagner des parcours de formation vers l’insertion professionnelle ;

- les dispositifs de formation et d’insertion, le repérage et le travail avec les partenaires, la coopération avec les familles ;

- la sortie du lycée professionnel et la poursuite de formation (apprentissage), passerelles vers l’emploi et l’insertion professionnelle.

Intervenants : Formateurs INSHEA, et intervenants extérieurs.

# Thème : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du spectre autistique.

Identifiant : 18NDGS6008

Titre : Autisme et troubles envahissants du développement : de la compréhension du fonctionnement autistique à la mise en œuvre de stratégies éducatives et pédagogiques.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 1 semaine par groupe).

Dates pour les académies de Créteil, Paris, Versailles :

- du lundi 3 décembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018 et du lundi 11 février 2019 au vendredi 15 mars 2019.

Dates pour les autres académies :

- du lundi 4 mars 2019 au vendredi 8 mars 2019 et du lundi 17 juin 2018 au vendredi 21 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants titulaires du Capa-SH ou du 2CA-SH - enseignants du 1er ou du 2d degré scolarisant des élèves présentant ces troubles.

Objectifs de formation :

L’approche proposée dans ce module vise à optimiser l’action pédagogique des enseignants auprès des élèves présentant ces troubles afin de :

- situer la question de l’autisme dans une perspective historique ;

- connaître les difficultés liées à ce syndrome dans les domaines de la communication, du comportement et des apprentissages et repérer les particularités cognitives de ces élèves ainsi que les points d’appui qui favorisent la scolarisation ;

- poser les principes d’une démarche éducative et pédagogique spécifique ;

- initier les participants aux méthodes et outils spécifiques, en particulier aux aides visuelles pour la communication ;

- mettre en œuvre le projet personnalisé de scolarisation.

Contenus proposés :

- présentation du « spectre autistique » et des différentes formes d’autisme dont l’autisme de « haut niveau » ou le syndrome d’Asperger ;

- mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation : les collaborations nécessaires ;

- exemples de pratiques pédagogiques spécifiques, dans diverses disciplines ;

- présentation d’outils éducatifs au service de l’enseignement (méthodes TEACCH, MAKATON, ABA, système PEC’S et les aides visuelles à la communication) ;

- projet de vie et parcours de formation de ces élèves.

Intervenants : Formateurs INSHEA, enseignants spécialisés, intervenants extérieurs (universitaires et chercheurs).

# Thème : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement

Identifiant : 18NDGS6009

Titre : Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants et adolescents présentant des difficultés et troubles du comportement.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 100 heures (2 x 1 semaine).

Dates pour les académies de Créteil, Paris, Versailles :

- du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018

et du lundi 18 février 2019 au vendredi 22 février 2019.

Dates pour autres académies :

- du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018 et du lundi 1er avril 2019 au vendredi 5 avril 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes pour la session Province et 60 personnes pour la session Ile-de-France.

Public concerné : enseignants spécialisé du premier degré et personnels des RASED - enseignants du 1er ou du 2d degré exerçant en Segpa, EREA, ULIS, conseillers principaux d’éducation, enseignants référents et directeurs d’établissement, personnels enseignant et soignant des CMPP, CAMSP, IME, ITEP et SESSAD, enseignants référents, CPE et directeurs d’établissement, directeurs adjoints chargés de Segpa, psychologues de l’éducation nationale du premier et du second degrés.

Objectifs de formation :

- informer sur les différentes conceptions et les débats actuels sur les troubles du comportement, analyser les différentes catégories de difficultés, de troubles, et leurs manifestations ;

- repérer les signes cliniques, connaître les critères d’évaluation de ces troubles, analyser les difficultés qui en résultent dans les domaines du corps, de l'affectivité, de la pensée et des relations ;

- analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l’apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter les pratiques d'enseignement ;

- élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en oeuvre, analyser les conditions de scolarisation et d’intervention pour ces élèves en fonction des différents modes de prise en charge.

Contenus proposés :

- conceptions et définitions des troubles du comportement, débats actuels ;

- approches croisées et pluridisciplinaires de ces troubles dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;

- modalités et conditions de scolarisation de ces enfants et adolescents : école, secteur médico-social… ;

- conceptions et démarches d'enseignement auprès de ces élèves ;

- élucidation de la posture de l'enseignant face aux troubles du comportement des élèves ;

- le travail avec les parents ;

- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat pour la prise en charge et le suivi de ces élèves.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

# Thème : Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants/élèves présentant des troubles du neuro-développement.

Identifiant : 18NDGS6013

Titre : Évaluation, accompagnement et scolarisation des enfants/élèves présentant des troubles du neuro-développement (autisme, déficience, troubles spécifiques des apprentissages, TDAH …).

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 26 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 24 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60, Avenue des Landes, 92150 - Suresnes

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes

Public visé : psychologues de l’éducation nationale 1er et 2d degrés, médecins de santé scolaire.

Objectifs de formation :

Inscription de ce programme de formation continue professionnelles dans la dynamique de la stratégie nationale pour l’autisme (avril 2018) élargie aux troubles neuro-développementaux (déficience intellectuelle, troubles spécifiques des apprentissages, dysfonctions exécutives, TDAH …) portée par le Secrétariat d’Etat chargé des personnes handicapées.

- permettre aux psychologues et médecins de l’éducation nationale de mieux comprendre ces troubles, de participer aux priorités nationales de leur évaluation précoce ;

- mettre en oeuvre des démarches d’accompagnement (institutionnel, éducatif, pédagogique) adaptées, et des aides spécialisées répondant aux besoins particuliers de ces élèves.

Contenus pédagogiques proposés :

- conceptions et définitions des troubles du neuro-développement ;

- avancées scientifiques et cliniques sur la nature et l’expression de ces troubles ;

- approches croisées et pluridisciplinaires de ces troubles dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;

- conceptions et démarches d'évaluation des troubles du neuro-développement ;

- le travail avec les parents et les partenaires institutionnels ;

- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat pour l’évaluation précoce des troubles du neuro-développement.

# Thème : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du langage, des apprentissages.

*Identifiant :* 18NDGS6015

Titre : Participer au repérage et à l’accompagnement des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages à l’école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 1er avril 2019 au vendredi 5 avril 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés (ULIS, UE), personnels RASED, IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

Objectifs de formation :

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;

- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;

- connaître les modalités de dépistage et de diagnostic ;

- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;

- se positionner en tant que personne ressource ;

- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;

- acquérir quelques connaissances sur l’outil informatique.

Contenus proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;

- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;

- repérage, dépistage et prévention : travail avec les partenaires ;

- démarches et outils pédagogiques ;

- adaptation de documents pédagogiques ; présentation de logiciels.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6017

Titre : Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages à l'école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 26 novembre 2018, 9 h 00 au vendredi 30 novembre 2018, 16 h 30.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) ,58-60, Avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes.

Public visé : Enseignants non spécialisés ; IEN ; les conseillers pédagogiques.

Objectif général de formation :

- acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit ;

- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;

- pouvoir évaluer, mettre en place des activités de prévention ou des remédiations ;

- connaître les modalités de dépistage et diagnostic ;

- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;

- acquérir quelques connaissances sur l’outil informatique ;

- réfléchir au rôle de l’AESH.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;

- les apports de la recherche en sciences cognitives sur le développement du langage oral et écrit, les dyspraxies ;

- les outils de repérages, de préventions à l’école, de remédiations ;

- les adaptations de documents pédagogiques, la compensation par l’AESH.

Intervenants : formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6018

Titre : Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés, professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR, enseignants ressources, enseignants référents.

Objectif général de formation :

- acquérir des connaissances sur le développement du langage oral et écrit et troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, les dyspraxies, les troubles de l’attention, les dyscalculies ;

- mettre en place un dispositif de repérage et de prise en charge précoce ;

- pouvoir évaluer et pratiquer des remédiations ;

- connaître les modalités de dépistage et de diagnostic ;

- analyser les difficultés liées à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages ;

- acquérir des connaissances sur l’outil informatique pour avoir un avis éclairé ;

- réfléchir au rôle de l’AESH ;

- se positionner en tant que personne ressource ;

- comprendre les enjeux des parcours scolaires école/collège/lycée.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;

- outils de repérages, préventions à l’école, apports pédagogiques ;

- apports de la recherche sur les spécifiques du langage et des apprentissages : dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, troubles de l’attention ;

- apports sur les enfants précoces ;

- réflexion sur les modalités de scolarisation ULIS ou classe ordinaire, le travail en équipe et en partenariat avec l’AESH ;

- outil informatique pour compenser : intérêts et les limites ;

- outil informatique pour apprendre : intérêts et limites de certains logiciels.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6019

Titre : Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages : de la théorie à la pratique.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 60 heures (2 x 1 semaine).

Dates : du lundi 25 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019

et du mardi 11 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés (ULIS, UE), psychologues de l’éducation nationale, professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR.

Objectif général de formation :

Acquérir des connaissances sur les TSLA pour pouvoir :

- inclure ces élèves en classe ordinaire ;

- proposer une pédagogie adaptée ;

- échanger avec les partenaires (dans et hors de l’Ecole) et les personnes responsables de ces enfants.

Sous objectifs :

- acquérir des connaissances sur le développement du langage oral et écrit et les troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit pour savoir repérer les signes d’alerte et répondre aux besoins des élèves dans leur scolarité ;

- connaître les modalités de repérage, dépistage et diagnostic pour que le rôle de chaque professionnel soit bien identifié, y compris celui des enseignants ;

- acquérir des connaissances sur la dyspraxie, les troubles de l’attention, et la dyscalculie afin de mieux repérer et répondre aux besoins de la scolarité inclusive ;

- acquérir des connaissances sur l’outil informatique pour mutualiser et avoir un avis éclairé ;

- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;

- assurer la liaison école/collège/ lycée et comprendre les enjeux des parcours scolaires.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;

- apprentissage du langage oral et écrit : développement, difficultés, retards, dysfonctionnements et troubles spécifiques ;

- outils de repérages, préventions à l’école, apports pédagogiques ;

- apports de connaissances sur les autres troubles spécifiques des apprentissages : dyspraxie, dyscalculie, troubles de l’attention ;

- réflexion sur les modalités de scolarisation, le travail en équipe et le partenariat avec les familles ;

- apprentissage et manipulation de logiciels : intérêt et les limites de l’outil informatique pour compenser ;

- apprentissage et manipulation des langagiciels (un logiciel gratuit pour continuer l’apprentissage de la lecture/écriture) : intérêt et limites de l’outil ;

- présentation d’une expérience d’un collège et d’une ULIS de lycée professionnel ;

- outils et accompagnements pédagogiques adaptés. Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6020

Titre : Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants non spécialisés du second degré.

Objectif général de formation :

Acquérir des connaissances sur les dysphasies, dyslexies, dyspraxies pour pouvoir :

- la classe ordinaire : proposer une pédagogie adaptée aux besoins des élèves ayant un trouble spécifique du langage et des apprentissages (TSLA) ;

- le collège/lycée inclusif : identifier les procédures collectives d’accompagnement des élèves ayant un TSLA.

Sous-objectifs :

- acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et/ou écrit, sur la dyspraxie ; pour répondre aux besoins des élèves dans le cadre de la scolarité inclusive ;

- acquérir des connaissances sur les facteurs en jeu lors de l’apprentissage ;

- présentation des différents cadres institutionnels d’accompagnement des élèves avec un TSLA (PPRE, PAP, PPS…) ; apport d’outils permettant une plus grande efficacité collective au sein d’un établissement s’engageant dans une démarche inclusive ;

- identifier les apports du numérique pour la scolarisation des élèves avec troubles du langage et des apprentissages ;

- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques.

Contenus pédagogiques proposés :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;

- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;

- apports de connaissances sur les dyspraxies ;

- les outils de repérages et d’adaptation ;

- les différents protocoles d’accompagnement et de prise en charge (PPRE, PAP, PPS…) ;

- études de cas et adaptations de documents pédagogiques ;

- présentation d’outils numériques d’aide pour l’enseignant ; d’aide pour les élèves avec TSLA.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6021

Titre : Identifier, comprendre et accompagner les troubles de l’attention et des fonctions exécutives de l’école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 25 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : enseignants spécialisés premier et second degrés (ULIS, UE), personnels RASED, enseignants scolarisant des élèves présentant ces troubles, IEN et IEN-ASH, enseignants référents, conseillers pédagogiques, psychologues de l’éducation nationale.

Objectifs de formation :

- repérer les troubles de l’attention et/ou des fonctions exécutives chez les élèves ;

- comprendre les répercussions scolaires ;

- proposer une pédagogie et un environnement de classe adaptés ;

- informer les élèves pour une inclusion réussie.

Contenus proposés :

- cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;

- rappels théoriques sur le développement cognitif ;

- attention et fonctions exécutives : développement, difficultés, retards, dysfonctionnements et troubles spécifiques ;

- outils de repérages, de préventions à l’école, de remédiations, apports pédagogiques ;

- apports de connaissances sur le TDAH et les troubles post-lésionnels ;

- présentation de quelques outils de remédiation cognitive.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6022

Titre : Participer au diagnostic et à l’accompagnement des troubles DYS à l’école.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 24 juin 2019 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : psychologues de l’éducation nationale des premier et second degrés, conseillers d’orientation.

Objectifs de formation :

- participer au diagnostic des troubles « DYS » ;

- orienter vers des professionnels extérieurs ;

- aider à l’information des enseignants pour la mise en place d’une pédagogie adaptée.

Contenus proposés :

- cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;

- notions théoriques sur les particularités neuropsychologiques de l’enfant et adolescent ;

- données scientifiques sur le développement cognitif et les apprentissages ;

- apports de connaissances sur la dyslexie, dyscalculie, dyspraxie et TDAH ;

- les outils permettant de repérer un trouble dys versus une difficulté scolaire contextuelle ;

- présentation de tests d’intelligence et neuropsychologiques ;

- ateliers d’études de cas.

Intervenants : Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

# Thème : Scolarisation des élèves intellectuellement précoces

Identifiant : 18NDGS6024

Titre : Scolarisation des enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 26 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 14 janvier 2019 au vendredi 18 janvier 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés du 1er degré et professionnels des RASED, enseignants spécialisés du second degré, psychologues de l’éducation nationale, médecins de santé scolaire, enseignants spécialisés des centres médicaux psycho-pédagogiques, conseillers pédagogiques.

Objectifs de formation :

- actualiser ses connaissances scientifiques sur l'intelligence, son développement et son évaluation ;

- pouvoir repérer, comprendre et accompagner, sur le plan personnel, relationnel, adaptatif et scolaire, les enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel.

Contenus proposés :

- supports : présentation powerpoint, vidéos, temps d’échanges et de réflexion, études de cas, travail sur dossiers ;

- modèles, définitions, classifications et actualités des troubles du comportement ;

- approches croisées et pluridisciplinaires de ces particularités développementales dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;

- accompagnement, prise en charge, méthodes éducatives et pédagogiques adaptées au haut potentiel, mise en place du parcours individualisé ;

- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat (éducation, santé, famille, social) dans l’accompagnement de l’enfant ou l’adolescent intellectuellement précoce ;

- bibliographie et sitographie actualisées.

Intervenants : Formateurs INSHEA et intervenants extérieurs.

# Thème : Formation des formateurs des accompagnants d’élèves en situation de handicap

Identifiant : 18NDGS6025

Titre : Optimiser les formations des AESH en mutualisant les pratiques des formateurs.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 30 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : formateurs de personnels AESH (conseillers pédagogiques, enseignants référents, IEN, Greta).

Objectifs de formation :

Former au métier d’AESH : Quels enjeux, quelles priorités, quelles formes, quelles contraintes ?

- échanger et mutualiser les pratiques à partir des modules du Kit « Devenir AVS » ;

- analyser l’action des personnels AESH au sein de partenariats divers : associations de parents ou de professionnels, représentants des enseignants, représentants des AVS, directeurs d’établissement et de service, IEN ASH ;

- appréhender les foncions et le positionnement professionnel de l’AESH ;

- analyser les enjeux de formation.

Contenus pédagogiques proposés :

- cadre législatif et institutionnel, textes de référence, histoire des AVS ;

- présentation de la formation au diplôme d’AVS ;

- exemples de mises en pratique du kit « Devenir AVS » ;

- échanges de pratique à partir de situations concrètes ;

- réflexion sur les pratiques selon les différents lieux de scolarisation et les différents publics.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

# Thème : Conduite de projet inclusif en Segpa

Identifiant : 18NDGS6026

Titre : Construire une Segpa inclusive : les leviers institutionnels, matériels et pédagogiques.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 25 personnes.

Public concerné : principaux et principaux adjoints, directeurs adjoints chargés de Segpa, enseignants spécialisés, PLP, PLC, conseillers pédagogiques.

Objectifs de formation :

Faciliter, pour tous les acteurs du second degré, la construction et la mise en place d’une Segpa inclusive au collège.

Contenus pédagogiques proposés :

Le module propose des éléments permettant de faciliter le travail des chefs d'établissements (en matière d'emploi du temps, de DHG, de budget et de pilotage), des enseignants (au travers d'une journée consacrée au numérique, des éléments pédagogiques facilitateurs, et des témoignages des acteurs de l'inclusion).

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs

# Thème : Les apports de la recherche sur les apprentissages

Identifiant : 18NDGS6027

Titre : Les apports de la recherche sur les apprentissages et l’école inclusive.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 28 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 60 personnes.

Public concerné : enseignants des premier et du second degrés, enseignants spécialisés, enseignants référents.

Objectifs de formation :

Faire découvrir aux participants un panorama de recherches menées sur les apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cette formation visera à montrer comment les recherches universitaires peuvent irriguer les pratiques pédagogiques et nourrir la réflexion des équipes dans un contexte marqué par la mise en application de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d’orientation et de programmation pour la refondation de l’école, et dans le contexte de l’école inclusive.

Contenus pédagogiques proposés :

La formation se déroulera sous la forme d’ateliers thématiques, de conférences et tables-rondes. Supports : présentation ppt, vidéos, temps d’échanges et de réflexion, études de cas.

- les troubles sévères des apprentissages : apport des neurosciences ;

- nouvelles technologies et troubles du spectre autistique : les tablettes numériques, robots, logiciels et les applications liées à l’autisme, leur usage, critères de choix et de classification ;

- GEVA Sco, PAP : quels outils pour quel accompagnement ;

- les parcours vers l’emploi des jeunes à besoins éducatifs particuliers ;

- inclusion scolaire et norme : perspectives internationales et nationales sur l’école inclusive, approches juridiques et sociologiques ;

- différenciation pédagogique notion d’aide, apports des recherches en psychologie de l’éducation ;

- représentations sociales du handicap ;

- élèves en grande vulnérabilité et apprentissages.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

# Thème : Outils numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Identifiant : 18NDGS6028

Titre : Les outils numériques au service des élèves déficients visuels.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates : du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018 et du lundi 11 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 15 personnes.

Public concerné : Enseignants spécialisés et non spécialisés scolarisant des élèves déficients visuels.

La maîtrise du braille intégral est préconisée.

Objectifs de formation :

- permettre aux enseignants d'acquérir des processus de production de documents pédagogiques adaptés pour les élèves déficients visuels ;

- permettre aux enseignants d’acquérir la maîtrise des outils de compensation utilisés par les élèves ;

- contribuer à la réflexion sur la place de l'enseignant face aux ressources numériques dans le dispositif de compensation de la déficience visuelle ;

Objectifs spécifiques

- présenter une procédure d'adaptation de documents pédagogiques fondée sur la structuration de documents (réalisation d'adaptations en gros caractère pour les élèves malvoyants et/ou en braille pour les élèves non-voyants) ;

- rendre autonomes les enseignants dans la production de braille papier et numérique (braille intégral, abrégé, abrégé progressif et braille mathématique) ;

- présenter les fonctionnalités des bloc-notes en usage dans le contexte scolaire ;

- présenter le dispositif Eye School dispositif de vision de près vision de loin, et le résultat de l'étude faite par l'INSHEA sur ce dispositif ;

- présenter les différentes modalités d'accessibilité des tablettes IOS et Android ;

- réflexion sur la place du numérique comme outil d’aide aux apprentissages des élèves déficients visuels et outils facteurs d'inclusion.

Contenus pédagogiques proposés :

- présentation d'outils numériques utilisables pour l'adaptation de documents pour des élèves déficients visuels ;

- présentation des outils numériques (logiciels et matériels) favorisant l'accès à l'information ;

- présentation de procédure d'adaptation de documents pédagogiques pour des élèves déficients visuels ;

- présentation des options d'accessibilité proposées par les systèmes IOS et ANDROID destinés aux tablettes ;

- réflexion sur le choix d'une adaptation de document au regard des options d'accessibilité disponibles et des modalités de lecture ;

Travaux pratiques:

- élaboration d'un document structuré à l'aide des outils de traitement de texte (style, feuille de style, éditeur d'équation) permettant une navigation simplifiée et une automatisation des adaptations en gros caractères et en braille ;

- création de modèle de documents permettant de faciliter l'adaptation de documents en gros caractères pour des élèves malvoyants ;

- utilisation du logiciel Natbraille permettant de transcrire et « détranscrire » du braille littéraire en intégral et abrégé et du braille mathématique ;

- conception de documents à l'aide de logiciels spécifiques de documents aux formats Daisy, Epub ;

- lecture des documents pédagogiques dans différents formats en vue d'une expertise d'accessibilité.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

# Thème : Pré-Cappei

Identifiant : 18NDGS6031

Titre : Pré-Cappei Troubles des fonctions visuelles : braille et outils numériques

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 100 heures (4 x 1 semaine).

Dates : du lundi 8 octobre 2018 au vendredi 12 octobre 2018 ;

du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018 ;

du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019 ;

du lundi 6 mai 2019 au vendredi 10 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 15 personnes.

Public concerné : Enseignants du premier et du second degré qui prépareront les modules d’approfondissement Troubles des fonctions visuelles du Cappei en 2019-2020. A titre transitoire, stagiaires préparant les modules TFV du Cappei en 2018-2019.

Objectifs de formation :

Conformément aux textes officiels régissant le Cappei (BO du 16 février 2017), « les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction visuelle doivent justifier d'une première compétence en braille et outils numériques afférents, préalablement vérifiée et attestée par un centre de formation préparant aux modules d'approfondissement pour les troubles de la fonction visuelle ». À titre transitoire, les stagiaires Cappei 2017-2018 pourront suivre ce MFIN s’ils n’ont pu acquérir une maîtrise préalable. Une attestation précisant les compétences acquises sera délivrée à l’issue du MIN.

Pour que les professeurs adaptent leur enseignement et puissent se consacrer en modules d’approfondissement Cappei TFV1 et 2 à une réflexion pédagogique et didactique approfondie :

- apprentissage et maîtrise progressive du braille intégral et abrégé et des notations mathématiques ;

- découverte et maîtrise progressive des technologies (matériels, logiciels) leur permettant d’adapter les documents écrits dans l’écriture qu’utilisent leurs élèves correspondant à leurs besoins : ordinateurs avec plage braille, logiciels d’agrandissement ou de synthèse vocale, bloc-notes braille, tablettes, etc. ;

- compréhension de la problématique d’adaptation des documents imagés.

Contenus pédagogiques proposés :

- apprentissage du braille en lecture et en écriture ;

- manipulation d’outils technologiques et de logiciels spécifiques et utilisation spécifique des outils de droit commun ;

- la pédagogie sera différenciée en fonction des niveaux préalables des stagiaires, tant en braille qu’en informatique ;

- un travail régulier sera demandé durant les intersessions.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

# Thème : Scolarisation et migration

# Identifiant : 18NDGS6033

Titre : Scolarisation des enfants et jeunes allophones nouvellement arrivés ou issus de familles itinérantes

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 17 juin 2019 au vendredi 21 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 100 personnes.

Public concerné : Enseignants en fonction auprès d’élèves en situation d’allophonie, de migration ou d’itinérance du premier et second degrés (en UPE2A et en classe ordinaire), conseillers d’orientation- psychologues, psychologues de l’éducation nationale, cadres de l’éducation nationale intervenant auprès de ces publics (inspecteurs, chefs d’établissements, personnels de direction), personnels de vie scolaire (conseillers principaux d’éducation).

Objectifs de formation :

- la conduite de plusieurs recherches relatives à l’éducation des enfants et jeunes primo-migrants et de familles itinérantes et de voyageurs sur l’ensemble du territoire national nous a permis de repérer les besoins de formation des professionnels de l’éducation et de l’accompagnement sur le terrain. S’il existe quelques offres de formation explicitant les dispositifs institutionnels, en psychologie et/ou en sciences du langage, celles-ci ne parviennent pas à couvrir l’ensemble des besoins de formation en la matière ;

- construite à partir de nos travaux d’enquête ainsi que de notre réseau d’enseignants-chercheurs et de professionnels, cette formation est innovante car elle conjugue plusieurs approches disciplinaires alliant le droit et les sciences sociales (science politique, géographie, sociologie et anthropologie), les sciences du langage (notamment didactique des langues) ;

- cette formation vise à permettre à des acteurs déjà engagés professionnellement dans le champ de l’éducation, des migrations et des minorités d’acquérir des connaissances actualisées leur permettant de faire évoluer leurs actions et leurs réflexions ;

- elle est conçue pour permettre aux stagiaires de bénéficier de l’articulation des différents points de vue et connaissances sur l’éducation, les migrations et les minorités, à partir de l’expérience et des travaux de chercheurs, ainsi que du savoir-faire et du point de vue de professionnels.

Contenus pédagogiques proposés :

- contexte migratoire et d’accueil (apports juridiques, historiques, en sciences politiques et en démographie) ;

- cadres conceptuels (apports sociologiques, anthropologiques et linguistiques) ;

- pratiques éducatives et pédagogiques auprès des EANA et des EFIV (enjeux professionnels et réflexions quant aux pratiques).

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

# Thème : Inclusion scolaire

# Identifiant : 18NDGS6034

Titre : Le conseiller principal d’éducation, personne-ressource pour le collège et le lycée inclusifs.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 4 février 2019 au vendredi 8 février 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : Conseillers principaux d’éducation exerçant en collèges et lycées.

Objectifs de formation : Le CPE exerce une mission centrale et transversale dans la vie des établissements. Il organise la vie des élèves, leur accueil, l’animation de tous les moments de la journée en dehors des heures d’enseignement. Il est le garant de la régulation du climat scolaire et, à ce titre, contribue, avec l’ensemble de l’équipe vie scolaire, aux apprentissages de la citoyenneté et du vivre ensemble. Il est en relation avec les familles et les partenaires de l’établissement.

La diversité des élèves et en particulier l’attention portée à la place des élèves en situation de handicap constituent une préoccupation permanente de son équipe. En lien avec l’équipe de direction et les professeurs principaux, le CPE contribue aux réunions de l’équipe de suivi de la scolarisation et à l’élaboration et au suivi du Projet personnalisé de scolarisation (PPS).

L’objectif du stage est de permettre aux CPE de :

- appréhender les concepts de l’éducation inclusive et leur dimension internationale, engager une démarche réflexive sur les évolutions envisageables du projet d’établissement ;

- consolider la connaissance du cadre juridique de l’éducation inclusive, les outils et procédures spécifiques ;

- avoir une compréhension concrète de la diversité des dispositifs de l’éducation inclusive, notamment Ulis et Unités d’enseignement externalisées (UEE), des procédures et des instances spécifiques, notamment MDPH, CDAPH ;

- connaître la diversité des acteurs du champ sanitaire, social et médico-social et approfondir les méthodologies de coopération ;

- appréhender les enjeux de la coordination des acteurs de la scolarisation (enseignants, AESH, psychologues et médecins de l’éducation, parents).

Contenus pédagogiques proposés :

- cours magistraux et tables rondes ;

- travaux dirigés (études de cas concrets, visites d’établissements et rencontres d’équipes) ;

- échanges d’analyse de pratique entre les stagiaires ;

- présentation de ressources documentaires et pédagogiques.

Intervenants : Formateurs INSHEA

# Thème : Initiation à la langue des signes française.

Identifiant : 18NDGS6035

Titre : Langue des signes française niveau A1.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 180 heures (3 x 2 semaines).

Dates : du lundi 5 novembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018 ; du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 1er février 2019 ;

du lundi 13 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoublement du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné : enseignants du 1er ou du second degré, AESH ou AVS (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les dispositifs requérant l’usage de la LSF).

Nombre de participants : 12 personnes.

Objectifs de formation :

- s’initier à la LSF

Contenus proposés :

- pratique de la LSF au niveau A1 ;

- linguistique de la LSF ;

- approche contrastive Français –LSF.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

Identifiant : 18NDGS6038

Titre : Langue des signes française niveau A2

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 180 heures (3 x 2 semaines)

Dates : du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018 ;

du lundi 11 mars 2019 au vendredi 22 mars 2019 ;

du lundi 3 juin 2019 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoublement du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné : Enseignants 1er ou 2d degré, AESH ou AVS justifiant d’un niveau A1, attesté récemment par l’INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l’usage de LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre rendez-vous auprès du pôle LSF de l’INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contact : jose.dobrzalovski@inshea.fr et anne.vanbrugghe@inshea.fr )

Nombre de participants : 12 personnes

Objectifs de formation :

- atteindre le niveau A2 du CECRL

Contenus proposés :

- pratique de la LSF niveau A2 ;

- linguistique de la LSF ;

- approche contrastive Français –LSF à partir de documents LS-Vidéo.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

# Thème : Perfectionnement en Langue des signes française

Identifiant : 18NDGS6039

Titre : Langue des Signes Française niveau B1

Opérateur principal : INSHEA.

Dates : du lundi 19 novembre 2018 au vendredi 30 novembre 2018 ;

du lundi 14 janvier 2019 au vendredi 25 janvier 2019 ;

du lundi 18 mars 2019 au vendredi 29 mars 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoublement du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné : Enseignants 1er ou 2d degré, AESH ou AVS justifiant d’un niveau A2, attesté récemment par l’INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l’usage de LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre rendez-vous auprès du pôle LSF de l’INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contact : jose.dobrzalovski@inshea.fr et anne.vanbrugghe@inshea.fr )

Nombre de participants : 12 personnes

Objectifs de formation :

Améliorer sa maîtrise de la LSF

Contenus proposés :

- pratique de la LSF au niveau B1 ;

- linguistique de la LSF ;

- approche contrastive Français –LSF.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

Identifiant : 18NDGS6040

Titre : Langue des Signes Française niveau B2

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 180 heures (3 x 2 semaines).

Dates : du lundi 12 novembre 2018 au vendredi 23 novembre 2018 ;

du lundi 7 janvier 2019 au vendredi 18 janvier 2019 ;

du lundi 17 juin 2019 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 24 personnes (dédoublement du groupe pour les enseignements de LSF).

Public concerné : enseignants du 1er ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d’un niveau B1, attesté récemment par l’INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans des dispositifs requérant l’utilisation de la LSF.

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre contact avec le pôle LSF de l’INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contacts jose.dobrzalovski@inshea.fr et anne.vanbrugghe@inshea.fr.

Nombre de participants : 12 personnes.

Objectifs de formation :

- améliorer sa maîtrise de la LSF.

Contenus proposés :

- pratique de la LSF niveau B2 ;

- linguistique de la LSF ;

- approche contrastive Français –LSF.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA.

Identifiant : 18NDGS6041

Titre : Langue des Signes Française niveau C1.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 180 heures (3 x 2 semaines).

Dates : du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 8 février 2019 ;

du lundi 25 mars 2019 au vendredi 5 avril 2019 ;

du lundi 13 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 12 personnes.

Public concerné : enseignants du 1er ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d’un niveau B2, attesté récemment par l’INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l’utilisation de la LSF.

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre contact avec le pôle LSF de l’INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contacts jose.dobrzalovski@inshea.fr et anne.vanbrugghe@inshea.fr.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 5 personnes, en complément du groupe déjà constitué

Objectifs de formation :

- améliorer sa maîtrise de la LSF.

Contenus proposés :

- discours et thématiques spécifiques variés, locuteurs et situations de communication inédites ;

- pratique de la LSF niveau C1 ;

- linguistique de la LSF ;

- approche contrastive Français –LSF/analyse comparée de documents LS-Vidéo.

Intervenants : professeurs-formateurs de l'INSHEA

# Thème : Apprentissage du LPC.

Identifiant : 18NDGS6042

Titre : La langue française parlée complétée (LPC) : apprentissage technique et pratiques pédagogiques.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 60 heures (2 x 1 semaine).

Dates : du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019 ;

du mardi 11 juin 2018 au vendredi 14 juin 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 20 personnes.

Public concerné : Enseignants du 1er ou du 2d degré scolarisant des élèves sourds ou malentendants, AVS, AESH.

Nombre de participants : 20 personnes.

Objectifs de formation :

- s’initier à la LfPC et améliorer sa pratique du code ;

- en connaître les enjeux pour les élèves sourds ou malentendants.

Contenus proposés :

- langage et apprentissage : rôle et place de la LfPC dans la scolarité des élèves sourds ;

- utilisation de la LfPC en situation d'enseignement ;

- technique et pratique du codage en LfPC.

Intervenants : professeurs de l'INSHEA et de l'ALPC, intervenants extérieurs, enseignants spécialisés utilisant le LPC en classe, orthophoniste.

# Thème : Préparation de l’épreuve 1 du Cappei.

Identifiant : 18NDGS6043

Titre : Préparation de l’épreuve 1 du Cappei pour les PLP exerçant en Segpa.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 17 décembre 2018 au vendredi 21 décembre 2018

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

Nombre de participants prévus : 20 personnes.

Public concerné : PLP enseignant en SGPA ou en EREA.

Nombre de participants : 30 personnes

Objectifs de formation :

- l’objectif de cette action de formation est de permettre à des professeurs de lycée professionnel exerçant dans un dispositif d’enseignement général et professionnel adapté (Segpa ou EREA) de se préparer à la présentation de l’épreuve 1 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l’arrêté portant organisation de l’examen portant organisation de l’examen du Cappei du 10 février 2017 ;

- l’accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès de jeunes élèves en grande difficulté scolaire de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d’élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l’éducation inclusive.

Contenus proposés :

- présentation générale des concepts clés et des enjeux de l’éducation inclusive et mise en perspective historique et internationale ;

- rappel de quelques notions fondamentales de psychopédagogie ;

- entraînement à la préparation et à l’animation de séquences pédagogiques ;

- entraînement à l’entretien avec un jury.

Les stagiaires seront mis en situation dans les contraintes de l’examen pour préparer et animer une séquence et s’exercer à l’entretien avec le jury.

Intervenants : professeurs de l'INSHEA

# Thème : Préparation de l’épreuve 3 du Cappei

Identifiant : 18NDGS6046

Titre : Enseignants titulaires du 2CA-SH – Être personne ressource et préparer l’épreuve 3 du Cappei.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures.

Dates : du lundi 7 janvier 2019 au vendredi 11 janvier 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60, Avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants pouvant être accueillis : 20 personnes.

Public visé : professeurs titulaires du 2CA-SH : professeurs des lycées et collèges et professeurs de lycée professionnel exerçant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et désireux de valider le Cappei.

Objectifs de formation :

- développer de nouvelles compétences et postures professionnelles, au service d’une éducation plus inclusive ;

- préparer l’épreuve 3 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017.

L'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès d’élèves à besoins éducatifs particuliers, de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

Contenus proposés :

- présentation générale des concepts clés et des enjeux de l'éducation inclusive et mise enperspective historique et internationale ; (la formulation est toujours la même, j’aimerais bien en trouver une autre mais je n’ai pas mieux pour l’instant.) ;

- enseignant spécialisé personne-ressource : compétences et postures professionnelles attendues ;

- difficultés et leviers mobilisables par l’enseignant spécialisé personne-ressource pour accompagner le changement de pratiques professionnelles dans les établissements scolaires ; les relations école- familles ; les relations avec les partenaires extérieurs (établissements et services de soin, milieu associatif et éducatif) ;

- épreuve 3 du Cappei : explicitation des enjeux de l’épreuve ; programmation d’une action d’information ou de sensibilisation ;

- épreuve 3 du Cappei : entraînement à l’exposé et l'entretien avec un jury.

# Thème : Cappei – modules de professionnalisation

Identifiant : 18NDGS6057

Titre : La professionnalisation du métier d’enseignant référent.

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 1 semaine).

Dates :

- du lundi 5 novembre 2018 au vendredi 9 novembre 2018 ;

- du lundi 20 mai 2019 au vendredi 24 mai 2019.

Lieu : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 – Suresnes.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants référents en poste et enseignants envisageant de devenir enseignant référent, secrétaire de CDOEA, enseignant exerçant dans des équipes de MDPH.

Objectifs de formation :

- connaître les paradigmes du handicap : accessibilité, compensation et classifications internationales ;

- connaître les missions des enseignants référents : droit et outils de mise en oeuvre ;

- s’approprier des connaissances relatives au travail avec les professionnels et les parents ;

- maîtriser les compétences nécessaires à la préparation et à la conduite des équipes de suivi de scolarisation ;

- analyser et préciser le positionnement institutionnel des enseignants référents ;

- gérer l’accompagnement des élèves à BEP (AESH, matériel adapté, etc.).

Contenus pédagogiques proposés :

- réglementations, lois et jurisprudence ;

- Gevasco, PPS, PAP et ESS : suivi personnalisé, équité territoriale et outils de la scolarisation ;

- les théories du handicap : modèle médical, modèle social, processus de production du handicap ; accessibilité et compensation ;

- le(s) rôle(s) de l’enseignant référent et son positionnement institutionnel ;

- le mode de fonctionnement des MDPH et partenariat interinstitutionnel ;

- le travail avec les familles et la place des associations ;

- le travail avec les personnels de l’éducation nationale ;

- le travail avec les partenaires du secteur médico-social.

Intervenants : Formateurs INSHEA et extérieurs.

Identifiant : 18NDGS6058

Titre : Professionnalisation de la fonction de Responsable Local de l’Enseignement (RLE) en Établissement Pénitentiaire

Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 25 heures (1 semaine).

Dates : du lundi 24 au vendredi 28 juin 2019.

Lieu : INSHEA.

Nombre de participants prévus : 30 personnes.

Public concerné : Enseignants des 1er et 2d degrés exerçant en établissements pénitentiaires sur un poste de Responsable Local de l’Enseignement.

Nombre de participants : 30 personnes.

Objectifs de formation :

L'objectif de cette action de formation est de permettre à des enseignants occupant un poste de Responsable Local de l’Enseignement de :

- mettre à niveau la connaissance des missions du RLE ;

- élaborer, mettre en oeuvre et évaluer le projet de l’Unité Locale d’Enseignement (ULE) au sein de l’équipe pédagogique et pluri catégorielle de l’établissement pénitentiaire ;

- animer une équipe pédagogique ;

- définir et organiser au sein d’une équipe pédagogique le parcours individuel de chaque élève

- concevoir une offre de formation contextualisée ;

- s’inscrire dans un partenariat avec l’Administration Pénitentiaire et les acteurs de la réinsertion de la personne détenue.

Contenus proposés :

- cadre réglementaire et institutionnel ;

-technique d’animation d’équipe, mise en situation ;

- élaboration de projet ;

- conception de parcours de formation ;

- les dispositifs et acteurs de l’orientation, de la formation générale et professionnelle, de l’insertion, du maintien et du retour en formation à l’extérieur de la détention ;

- présentation des missions de la formation professionnelle en détention ;

- le rôle et les missions des différents partenaires dans le parcours d’exécution de la peine et la réinsertion des personnes détenues.

Intervenants : INSHEA, Unités Pédagogiques Régionales, Responsable National de l’Enseignement.

Thème : École Inclusive

*Identifiant : 18NDGS6063*

Titre : Apprendre à apprendre. Opérateur principal : INSHEA.

Durée : 50 heures (2 x 25 heures).

Dates :

- du lundi 3 décembre (9 h) au vendredi 7 décembre 2018 (16 h) ;

- et du lundi 18 mars 2019 (9 h) au vendredi 22 mars 2019 (16 h). Lieu du stage : INS HEA, 58-60 avenue des Landes - 92150 Suresnes. Nombre de participants pouvant être accueillis : 30 personnes.

Public visé : Enseignants (spécialisés), conseillers pédagogiques, IEN (ASH), etc.

Objectifs de formation :

- s’approprier la thématique « apprendre à apprendre » désormais inscrite dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, faisant partie des recommandations du Parlement européen et des axes de travail prioritaires du nouveau Conseil scientifique de l’Éducation nationale.

Contenus pédagogiques proposés :

- fondamentaux sur la métacognition et l’autorégulation ;

- clarté cognitive, sens des apprentissages ;

- retour sur les pratiques approche internale.

Intervenants : INSHEA et intervenants extérieurs.